



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Séance du lundi 28 juin 2010***  
**D - 20100360**

***Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI ( présente à partir de 17h 55 ), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Attribution de subvention à l'association Vélophonie.  
Autorisation. Signature.***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vélophonie, association bordelaise à vocation internationale créée le 11 décembre 2009, a pour objet la promotion et la défense de la culture vélo francophone et de ses acteurs, grâce à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Ses objectifs sont les suivants :

- valoriser le territoire bordelais au niveau local, national, européen et international.
- former le 1<sup>er</sup> réseau international des villes cyclables vers les pays francophones.
- faire de Bordeaux la première ville vélo de France, en contribuant au rayonnement international de la culture vélo.
- inscrire Bordeaux dans les programmes européens et internationaux.

Par ailleurs, l'utilisation des NTIC offre un triple impact à la culture vélo francophone en :

- Créant une dynamique internationale de transfert de connaissances sans précédent.
- En constituant à terme un véritable réseau international.
- En conférant aux villes cyclables francophones un caractère durable.

Ainsi, dans le cadre de la mission qu'elle s'est dévolue et des objectifs précités, Vélophonie participera et représentera le territoire bordelais lors du congrès Velocity global 2010, qui se déroulera à Copenhague du 22 au 25 juin prochain.

La ville de Bordeaux considère que les objectifs de cette association sont en adéquation totale avec le thème 1 de notre Agenda 21, essentiellement dans l'objectif 2, action 6, qui est d'encourager la pratique du vélo, mais aussi qu'elle s'inscrit dans le thème 7, développer les coopérations internationales et la solidarité Nord-Sud, et plus particulièrement dans l'objectif 20, qui est de pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges,

C'est pourquoi elle a décidé de soutenir financièrement cette association dont la finalité promeut non seulement les actions de la ville de Bordeaux en faveur des déplacements doux mais présente, dans ce domaine, un caractère innovant en matière de communication et d'échanges au niveau international.

Je vous propose donc d'attribuer à l'association Vélophonie une subvention de 1 000 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2010 à l'article 6574 - enveloppe 020316.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK**  
**Adjoint au Maire**

